



Communiqué de presse

Paris, le 3 septembre 2018

Le dialogue d'innovation ouverte entre les entreprises, ça marche !

Lundi 3 septembre après-midi, Pacte PME et Sanofi -adhérent de l'association- reçoivent ensemble au « 39 bis », laboratoire e-santé de Sanofi à Gentilly, Mme Delphine Gény-Stephann, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances, M. Bruno Le Maire, en présence des représentants de cinq autres grands comptes adhérents de Pacte PME : Air Liquide, RTE, Schneider Electric, Thales et Total, et de sept dirigeants de PME industrielles françaises.

A quelques jours de l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi PACTE (projet de loi relatif à la croissance et à la transformation des entreprises) qui vise notamment à renforcer l'innovation des entreprises, l'association Pacte PME et Sanofi ont invité Delphine Gény-Stephann à prendre connaissance au plus près du terrain d'initiatives prises conjointement par des industriels de toute taille pour accélérer la co-innovation en France.

La Secrétaire d'Etat se rendra au « 39 bis », le laboratoire de Sanofi dédié à la e-santé, inauguré en décembre 2017, pour co-construire la santé de demain. Elle sera accueillie par Philippe Luscan, Président de Pacte PME et Vice-président exécutif Affaires Industrielles globales de Sanofi, Guillaume Leroy, Président de Sanofi France et Isabelle Vitali, Directeur innovation et Business Excellence Sanofi France.

Pour Guillaume Leroy, la venue de Madame Gény-Stephann est une « marque importante d'intérêt du gouvernement pour ce lieu unique, destiné à accélérer le développement d'e-solutions au profit des professionnels de santé et des patients dans leur parcours de vie ».

La visite de la Secrétaire d'Etat se poursuivra par un échange direct avec les représentants de six grands groupes industriels : Air Liquide, RTE, Sanofi, Schneider Electric, Thales et Total, et de sept entreprises industrielles de moins de 250 salariés, venues de toute la France, **Copernic, France Elevateur, EGG, Kappa Santé, Srett, Waga Energy et Wipsim SAS.**

Une occasion pour Delphine Gény-Stephann d'entendre le retour d'expérience de ces dirigeants de grands groupes et de PME qui, le plus souvent avec l'appui de l'association Pacte PME, ont construit ensemble un dialogue d'innovation ouverte fructueux, accélérant leurs opportunités business réciproques.

Un échange avec la Secrétaire d'Etat qui démontre, selon Philippe Luscan, « la très grande utilité des solutions mises en place par Pacte PME depuis 2010, et tout particulièrement ses trois plateformes d'accélération de la mise en relation entre grandes entreprises et PME de croissance : la première sur l'innovation ouverte, la seconde sur le partage de compétences, et la troisième dévoilée en mai dernier chez Bouygues construction, favorisant la co-exportation entre les entreprises françaises ».

Pacte PME, avec l'appui de Sanofi et de ses autres adhérents (grands comptes et organisations professionnelles), organisera en juin 2019 aux Arts et Métiers de Paris un grand rassemblement des entreprises de toute taille pour soutenir leur co-développement.

A propos de l'association Pacte PME :

L'association Pacte PME a été créée en 2010 à l'initiative d'Henri Lachmann (Schneider Electric), son premier président. Elle a été ensuite successivement présidée par Fabrice Brégier (Airbus), Christophe de Maistre (Schneider Electric), puis Philippe Luscan (Sanofi), à sa tête depuis le début de l'année.

Philippe Luscan, élu président de Pacte PME par le conseil d'administration de Pacte PME le 23 janvier dernier, est actuellement vice-président exécutif affaires industrielles globales de Sanofi.

Dirigée par **François Perret** (ENA, ancien conseiller ministériel, et auteur de « Pour en finir avec la stagnation économique française », *L'Harmattan*, février 2017), l'association a pour objet d'accélérer le développement des PME françaises avec l'appui des grands groupes privés et publics.

Pacte PME, composée d'une équipe de sept salariés, a construit une offre de services très large pour aider aux coopérations inter-entreprises : un *Observatoire* annuel de la relation clients/fournisseurs ; trois plateformes de mise en relation entre PME et grands groupes (sur l'innovation ouverte depuis 2013, sur le partage de compétences depuis 2016, dans le domaine de la co-exportation depuis mai 2018) ; une offre de Conseil et de formation en direction des PME pour les aider à mieux travailler avec les grands comptes ; un dispositif de renforcement et d'accélération des PME avec l'appui des grands groupes (« Destination ETI »).

Au 1^{er} septembre 2018, Pacte PME compte 56 grands groupes et collectivités publiques adhérents et 34 organisations professionnelles.

Contacts presse :

Association Pacte PME

François Perret

Directeur général

32 rue des jeûneurs – 75 002 Paris

Téléphone: 06 67 33 82 61

francois.perret@pactepme.org